

TOULON : Laurent FALAIZE : « Emmanuel MACRON doit sauver la grande plaisance française »

Laurent Falaize, président de Riviera Yachting NETWORK, a écrit à Emmanuel Macron car le responsable économique de la grande plaisance en Méditerranée s'inquiète pour l'avenir de la filière en France.



Lors de son allocution du 14 juin dernier, Emmanuel Macron a insisté sur la nécessité pour chacun d'accompagner la reprise économique. Au niveau de la grande plaisance, le cluster, qui regroupe plus de 110 entreprises de la filière yachting professionnel, est à la manœuvre depuis la sortie du confinement.

FILIERE EN DIFFICULTE

Malgré le plan de relance du Gouvernement, le président de Riviera Yachting NETWORK confie ses inquiétudes : *«Depuis des mois maintenant, les outils d'aide, mis en place par l'État et relayés par les Régions, ont permis aux acteurs économiques de passer les premières turbulences des effets de la crise sanitaire. Mais, les véritables difficultés économiques sont à venir et il convient que chacun continue à se mobiliser pour en maîtriser les effets et participer au redémarrage urgent et indispensable de nos activités».*

En Méditerranée, le tourisme, compte tenu de sa saisonnalité, est conditionné par la forte activité enregistrée pendant les mois d'été. Son niveau sera, cette année plus que jamais, déterminant pour le maintien des entreprises et de leur trésorerie jusqu'à la saison prochaine. En région Sud, le yachting représente plus d'un milliard d'€ de retombées économiques dont la moitié pour le département du Var !

«Le plan tourisme et ses dispositions permettent à certaines d'entre elles d'amortir les effets de la tourmente que nous subissons et nous souhaitons que son bénéfice soit le plus large possible. Certains acteurs, comme le yachting professionnel, activité touristique de luxe spécifique à la région Sud, représente des milliers d'emplois. Elle concerne une clientèle provenant très majoritairement de pays hors espace Schengen. Or, l'interdiction faite à ces ressortissants de pénétrer nos frontières européennes entame très sévèrement la reprise et hypothèque de la même manière l'activité à venir des chantiers navals à l'automne prochain», analyse, avec un certain pessimisme, le président du cluster méditerranéen.

EFFET BLOQUANT

Il s'explique : *«Cette interdiction a un effet bloquant terrible et tandis qu'on espérait lancer la saison estivale le 1er juillet prochain, le maintien de cette décision nous met*

du plomb dans l'aile ! Avec le confinement, la filière a perdu deux mois de chiffre d'affaires car la saison de la grande plaisance démarre traditionnellement le 1er avril. Nous attendons de l'État le déblocage rapide de cette décision. C'est pourquoi les animateurs de la filière réclame, avec instance, la réouverture des frontières de l'Europe».

Par ailleurs, la fin de la période d'entretien de ces grandes unités comme celle du début de leur navigation ont d'ores et déjà très sensiblement souffert de la crise.

«Aujourd'hui, les ports sont vides et l'activité est à l'arrêt. L'interdiction de naviguer pendant le confinement a particulièrement été mal comprise», confie Laurent Falaize.

Le chef d'entreprise compte beaucoup sur le président de la République pour faire bouger les lignes car Emmanuel Macron a évoqué une réouverture « progressive et partielle » au 1er juillet.

«Dans l'esprit de reprise qui nous anime, certains écueils subsistent et la ralentissent. Nous sommes certains de pouvoir compter sur la fermeté que nous vous connaissons auprès de la commission Européenne pour permettre le retour sur nos côtes des clients et armateurs de ces grands yachts», écrit-il dans son courrier au chef de l'État.

Bref, la balle est dans le camp du président de la République. C'est à lui maintenant de prendre toutes les démarches qu'il jugera utiles afin de faciliter la reprise dans le secteur de la grande plaisance.

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR (PRESSE AGENCE – LA GAZETTE DU VAR (LES PETITES AFFICHES DU VAR)